Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D05-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Naizin sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, M. DOLO Jean-Noël, M. FRANCOIS Patrice, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHÉ Laurent, M. LE MOING Christophe, Mme LE NEDIC Jeanne, Mme LEVINÉ Christelle, M. ONNO Jean-Marc, M. SAMY Hugues

Absentes ayant donné procuration :
Mme LE CLEZIO Nelly à Mme GUEHENNEUX Fanny
Mme ROBIC Fabienne à Mme JEHANNO Emma

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	17
nombre d'absents	7
nombre de votants	19
procurations	2
Quorum	**13**

Secrétaire de séance : M. ONNO Jean-Marc

****

2026-D05 - Programme de désamiantage et de démolition de quatre hangars rue de la Métairie à Naizin

Dans le cadre du projet d'aménagement d'un bâtiment d'habitations par Morbihan Habitat validé en conseil municipal le 12 septembre 2025, des hangars situés sur le futur site doivent être démolis. Deux entreprises ont été consultées et le devis de l'entreprise PICAUT d'un montant de 16 500 € HT est proposé pour validation.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D05-DE

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le devis de démolition de l'entreprise PICAUT d'un montant de 16 500 € pour l'aménagement du projet de Morbihan Habitat ;
- D'autoriser M. le maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 30/01/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
ONNO Jean-Marc

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)